



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 117100

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut Montaigne intitulé « le défi numérique : comment renforcer la compétitivité de la France » consistant à expérimenter, à travers les agences régionales de santé (ARS) la télésurveillance des maladies chroniques au moyen de services numériques et éventuellement étendre cette expérimentation au maintien des personnes âgées. Il lui demande donc son avis sur la proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117100

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9304

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)